

# SiTE MÉDiÉVAL DE L'HAUTURE

PARCOURS  
DE L'ÉDUCATION  
ARTISTIQUE ET CULTURELLE  
EN MILIEU SCOLAIRE  
2021/2022

PATRIMOINE

## OBJECTIFS

- > Découvrir un site et ses contextes historique et géographique,
- > aborder la vie quotidienne au Moyen Age,
- > s'initier à l'architecture romane.

## DESCRIPTIF

La visite du site se déroule sur un parcours aux étapes définies. On aborde les grands principes d'installation d'un château, les spécificités du site, les vestiges archéologiques, les ressources du terroir médiéval, le fonctionnement des fortifications et l'histoire des seigneurs.

**Nombre de classe par séance :** 1

**Durée :** 1 heure 30 à 2 heures

**Lieu de déroulement :** Site de l'Hauture (Fos-sur-Mer).

**Évaluation :** échange oral avec les enseignants en fin de séance.

**Indicateurs financiers :** 47 € par séance et par intervenant pris en charge par la Métropole Aix-Marseille-Provence Territoire Istres-Ouest Provence.

**Participations financières demandées :** aucune

**Modalités techniques et de fonctionnement :** sur inscription au minimum 15 jours avant.

Les modalités de déplacement sont à la charge de l'établissement scolaire.

PUBLIC

ÉLÉMENTAIRE  
COLLÈGE  
LYCÉE

CONTACTS

DIRECTION PATRIMOINE CULTUREL  
Étienne Flouw 04 42 11 27 73  
etienne.flouw@dampmetropole.fr